

ASSURANCE CONFORT

Tout événement prévisible, indépendant de la volonté du client, qui l'empêche de partir

REMBOURSEMENT : d'un % des frais d'annulation facturés par le camping
(Dédution assurance annulation + frais de réservation+ franchise)

Max: 5000€

FRANCHISE: Motif médical: 30€ / Autres motifs: 20% du montant des frais d'annulation avec un min de 50€

RAISONS MÉDICALES

Maladie grave, accident grave, décès, contre-indication et suite de vaccination

RAISONS PROFESSIONNELLES

Licenciement, suppression ou modification de congés payés, mutation professionnelle

RAISONS PERSONNELLES

Convocation judiciaire ou à un examen de rattrapage

INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis.



ASSURANCE PREMIUM

La volonté du client de ne plus partir, quelque soit la raison, **sans justificatif**

REMBOURSEMENT : d'un % des frais d'annulation facturés par le camping (déduction assurance annulation + frais de réservation + franchise)

Max: 5000€

FRANCHISE: 30%

TOUT MOTIF - SANS JUSTIFICATIF

CONTACT



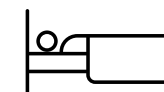
01 56 02 03 39



152 BD HAUSSMANN
75008 Paris



camping-premium@outlook.com



SANS MOTIF
LIBERTÉ ASSURÉE



PRIX SEJOUR MONTANT ASSURANCE

< 250€	17€
251 à 399€	25€
400 à 599€	35€
600 à 799€	45€
800 à 999€	59€
1000 à 1399€	79€
> 1400€	89€

PRIX SEJOUR MONTANT ASSURANCE

< 250€	29€
251 à 399€	39€
400 à 599€	49€
600 à 799€	59€
800 à 999€	79€
1000 à 1399€	99€
> 1400€	99€

Ce document n'a pas de valeur contractuelle.

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande auprès du camping.

MODE D'EMPLOI

PROCÉDURE DE SOUSCRIPTION

1. Le client souscrit au moment de la réservation.
2. Le camping envoie la souscription à l'assurance.
3. Le client reçoit sa confirmation de souscription par e-mail.

PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE SINISTRE

1. Le client contacte le camping pour annuler son séjour.
2. Valeurs Assurances est informé de l'annulation.
3. Valeurs Assurances traite le sinistre et demande les pièces justificative. (pour l'assurance confort. uniquement)
4. Le client est remboursé en cas de dossier complet. (déduction assurance annulation + frais de réservation + franchise)



Réservez vos vacances en toute sérénité !

